



C DISCOUNT ARNAQUE A LA REMISE POUR 1ER ACHAT

Par **Pierre Jean Burel**, le **08/11/2011** à **17:50**

J'ai été abusé par la firme C DISCOUNT, filiale de CASINO BANQUE

Il s'agit d'une propagande abusive sur une ristourne qui serait accordée pour un premier achat... le matracage dit 20% sur la commande... On apprend que c'est à hauteur de de 500Euro, après, ce n'est plus que 10%... Vous êtes en phase de finaliser la commande... Jamais vous ne trouverez le lien indiquant la remise...

Pour confirmer j'appelle.... Un correspondant magrébin me dit de terminer ma commande et que le lendemain, je serai rappelé pour la remise... Je voulais payer comptant... Je me retrouve avec un crédit de trois mois.... Qui coûtera 57 Euros... (le correspondant m'indique 8 Euros, comme j'avais en plus une remise supplémentaire de 10 Euros, je n'ai rien dit) Le lendemain aucun appel! Quand je téléphone, (très cher) on me trimballe de service en service, et les accords ne sont jamais suivis d'effets... J'ai été arnaqué de 114 Euros, j'ai une note de téléphone de 15 Euros, et ces frais dits de "dossiers" exorbitants...

J'ai envoyé hier, une lettre simple leur indiquant que je n'en resterai pas là, et que si à partir du 22 novembre 2011, il ne me remboursent pas, pendant un an, je ferai connaître mon histoire, au public et aux autorités compétentes... Merci de me lire,

Pierre Jean Burel, le 8/11/2011 Tel 0298350714

Par **Claralea**, le **08/11/2011** à **20:13**

Et vous l'avez passé quand cette commande, vous n'avez pas tenté de faire une résiliation puisque vente par correspondance ?

Par **enob**, le **24/12/2012** à **09:52**

Bonjour,

Bien que cela fasse un certain temps que vous ayez posté votre histoire de litige, je tente quand même un contact. En effet, un peu comme vous j'ai acheté un ordinateur sur cdiscount parcequ'avec l'offre de remboursement de 50 €, il était moins cher qu'ailleurs. Problème : Je n'ai jamais eu de nouvelles concernant ce remboursement. Je téléphone donc à un numéro surtaxé, on me dit "il faut vous inscrire sur le site de packard bell, c'est eux qui remboursent, je vous envoie le détail de la procédure par email." En fait, par mail la dame m'a envoyé une annulation de commande, comme si j'avais annulé ladite commande. Ensuite, j'ai appelé

Packard Bell, qui m'ont répondu ne pas être au courant de cette offre. J'ai eu beau téléphoner à tous les numéros surtaxés de cdiscount par la suite, on m'a toujours répondu "je vous transfère vers le service compétent " et là, on m'a systématiquement raccroché au nez. Bref, de guerre lasse et n'ayant aucun interlocuteur à qui m'adresser, je laisse tomber, mais jamais plus je ne leur commanderai quoique ce soit. Et je voulais savoir si votre litige c'était réglé ou non....

Merci de votre réponse